

# MOTL

bureau  
**taxi**montréal

AUTOMNE 2016 | VOLUME 22 | N° 3  
TAXI LE JOURNAL



**TROIS NOUVEAUX COURS DE FORMATION CONTINUE · LE PROJET « GRANDE INSPECTION » EST EN COURS DEPUIS LE MOIS DE JUIN · LA NOUVELLE IMAGE DE L'INDUSTRIE DU TAXI BIENTÔT DÉVOILÉE · LES TAXIS DE MONTRÉAL ADOPTENT UN CODE DE BONNE CONDUITE**

# ASSURANCE TAXI

chauffeur • propriétaire • locataire

Appelez chez Burrowes  
pour obtenir une soumission =  
une économie de temps et d'argent !

Parce que chez **Burrowes** nous avons compris que votre véhicule était votre outil de travail, nous vous offrons les avantages et les protections que vous recherchez !

**C'est simple et rapide !**

**En moins de 10 minutes,**

on vous propose une soumission d'assurance qui répond spécifiquement à vos besoins.

**Un service de réclamations des plus efficaces !**

Rapidité de paiement après un sinistre.

**Vous avez le choix du garage** pour la réparation.

Tout cela dans le but de remettre votre taxi le plus vite possible sur la route !

**Burrowes, les PROS du transport adapté !**

Nous sommes particulièrement fiers de proposer les **meilleures primes** sur le marché.



**Votre véhicule taxi fonctionne au gaz propane ?**

Nous pouvons l'assurer sans **aucune contrainte**.

Obtenez également une tarification préférentielle pour votre voiture personnelle et votre habitation !



## BURROWES

COURTIERS D'ASSURANCES

Contactez-nous dès maintenant 514-522-2661 • 1-888-522-2661





## CHAUFFEUR DE TAXI À MONTRÉAL : UN MÉTIER IMPORTANT

Les 11 000 chauffeurs de taxi de la Ville de Montréal sont des acteurs importants de notre communauté. On estime le nombre de courses que vous effectuez à 20 millions par année, pour la métropole seulement. Vous transportez chaque jour des milliers de gens, vous pouvez faire une différence dans la journée de chacun d'eux.

La Ville de Montréal a été la première à imposer des heures de formation continue pour le renouvellement des permis de chauffeurs. Oui, c'est exigeant, je l'admets. Mais vous exercez un métier difficile. Vous évoluez dans une industrie hautement réglementée, de plus en plus compétitive. La qualité de votre formation est une clé de réussite pour assurer la pérennité de vos entreprises. Le développement de vos compétences peut avoir un impact sur 20 millions de personnes par année !

J'ai été agréablement surprise de constater à quel point la formation est un sujet d'intérêt pour les représentants de l'industrie et ses partenaires. Près d'une vingtaine de personnes ont répondu positivement à l'appel et ont joint le comité de travail sur la formation, mis sur pied au début de l'année.

Je suis très enthousiaste de vous présenter, dans ce *Taxi Le Journal*, le fruit des efforts de ce comité : les nouveaux cours qui vous seront offerts dès le mois de septembre. Les membres ont travaillé très fort, en collaboration avec les écoles de taxi, pour vous offrir des contenus adaptés et dynamiques. Même les calendriers ont été revus, afin de vous permettre une plus grande flexibilité dans le choix de vos horaires.

Il s'agit d'une première étape, puisque le travail du comité n'est pas terminé. D'autres cours vous seront proposés au courant de 2017. Nous continuons aussi de travailler sur des formules d'enseignement différentes : simulateur, stages, cours de trois heures, etc.

C'est une chance de pouvoir compter sur un système qui nous permet de nous garder à jour et compétents dans notre domaine. J'espère que vous serez nombreux à essayer ces nouveaux cours, qui ont été conçus et pensés pour vous.

Bonne rentrée !  
**LINDA MARCHAND**  
Directrice générale

### SOMMAIRE

- 4 MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CA  
QUEL ÂGE DEVRA AVOIR VOTRE  
VÉHICULE AU 1<sup>er</sup> JANVIER ?
- 6 LES TAXIS DE MONTRÉAL ADOPTENT  
UN CODE DE BONNE CONDUITE
- 8 LA NOUVELLE IMAGE DE L'INDUSTRIE  
DU TAXI DE MONTRÉAL VOUS SERA  
BIENTÔT DÉVOILÉE
- 10 GRAND PRIX 1  
TRANSPORT ILLÉGAL
- 12 TROIS NOUVEAUX COURS DE  
FORMATION CONTINUE
- 15 ÉVALUATION DE L'EXPÉRIENCE CLIENT,  
LE BUREAU DU TAXI EN PROJET PILOTE  
JUSQU'À LA FIN DE L'ANNÉE
- 16 LE PROJET « GRANDE INSPECTION »
- 17 PROCURATION : LE FORMULAIRE  
DU BUREAU DU TAXI A CHANGÉ
- 18 LE CPCDIT SE RÉUNIT À VICTORIAVILLE  
POUR SON CONGRÈS ANNUEL
- 20 PROGRAMME DES CLIENTS-MYSTÈRES  
DE LA STM
- 21 AÉROPORTS DE MONTRÉAL
- 22 PORT DE MONTRÉAL  
PROFITEZ DE LA SAISON DES  
CROISIÈRES INTERNATIONALES !
- 24 375<sup>e</sup> DE MONTRÉAL : DES OCCASIONS  
D'AFFAIRES À NE PAS MANQUER
- 26 MTL À TABLE
- 27 ÉVÉNEMENTS TOURISTIQUES
- 28 CHANTIERS MONTRÉAL

*Éditrice* : Linda Marchand

*Rédaction* : Marie-Hélène Giguère

*Graphisme* : NLG

*Révision linguistique* : Traductions mémOTS

*Impression* : Solisco

*Taxi Le Journal* est publié  
par le Bureau du taxi de Montréal  
4949, rue Molson  
Montréal (Québec) H1Y 3H6  
Tél. : 514 280-6600  
Télééc. : 514 280-6596  
Courriel :  
bureaudutaxi@ville.montreal.qc.ca

*Taxi Le Journal* est imprimé à  
11 500 exemplaires quatre fois l'an  
et publié gratuitement aux  
membres de l'industrie du taxi  
de Montréal

ISSN 1480-6193



MESSAGE  
DU PRÉSIDENT  
DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

## LE TAXI DE MONTRÉAL : UNE VISION QUI SE CONCRÉTISE

Code de bonne conduite, programme de clients-mystères, projet pilote pour l'évaluation de la qualité de la course par les clients, nouveaux cours de formation continue pour chauffeurs, obligation du paiement électronique et de l'ouverture des portières, adoption d'un code vestimentaire : les engagements de la Ville de Montréal continuent de se concrétiser avec des actions importantes pour la modernisation de l'industrie.

D'ici la fin de l'année, nous aurons entrepris l'installation des caméras de surveillance dans les taxis et la nouvelle signature visuelle sera en cours d'implantation. Le Bureau du taxi travaille d'arrache-pied, en collaboration avec le Service des technologies de l'information de la Ville de Montréal et les représentants de l'industrie, pour livrer une plateforme de liaison qui permettra aux clients, dès le printemps 2017, d'accéder à l'offre globale de transport par taxi disponible à Montréal sous une seule application.

Nous avons aussi maintenu la pression dans la lutte contre le transport illégal avec le chiffre record de 665 saisies de véhicules en mi-année.

Il ne s'agit pas ici de petits changements anodins, mais d'une profonde mutation de votre industrie. La *Politique*, adoptée en août 2014, est ambitieuse. Nous voulons que vos entreprises retrouvent leur place parmi les choix de transport de notre métropole.

Et c'est loin d'être terminé. Nous vous préparons une rentrée riche en annonces pour l'industrie. Le coup d'envoi des festivités du 375<sup>e</sup> sera bientôt donné. Votre contribution sera essentielle au succès de 2017, année pendant laquelle votre rôle d'ambassadeur sera sollicité plus que jamais.

Je vous souhaite une excellente rentrée à tous,

**AREF SALEM**

Président du conseil d'administration  
Responsable Transport au comité exécutif

# QUEL ÂGE DEVRA AVOIR VOTRE VÉHICULE AU 1<sup>er</sup> JANVIER ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, une nouvelle réglementation a fait passer de 3 à 8 ans l'âge maximal des véhicules pouvant servir de taxis dans la Ville de Montréal ; il était auparavant de 5 à 10 ans.

Pour les propriétaires dont les véhicules âgés de 8 à 10 ans étaient déjà liés à un permis de transport, une période de transition d'une année avait été accordée [N.D.R.L. *Taxi Le Journal*, Hiver 2015, Volume 19, n° 3, pp.11-13]. Cette période de transition prend fin au 31 décembre 2016.

**Voici un rappel du Règlement sur le transport par taxi (RCG 10-009-3) de la Ville de Montréal**

### Article 47

Tout véhicule, lorsqu'il est rattaché pour la première fois à un permis de propriétaire de taxi, doit être un véhicule d'un âge égal ou inférieur à 3 ans. Lorsqu'un titulaire de permis de propriétaire de taxi change de véhicule et en rattache un nouveau au permis de propriétaire de taxi, le nouveau véhicule doit être d'un âge égal ou inférieur à 3 ans.

### Article 48

L'âge maximal d'un véhicule doit être égal ou inférieur à 8 ans; passé cet âge, la vignette d'identification devient nulle.









### Article 49

Nul ne peut exploiter ou permettre que soit exploité un taxi qui ne respecte par les normes minimales relatives à l'âge ou à la dimension du véhicule.




Référez-vous au tableau ci-contre afin de connaître quels sont les véhicules qui pourront être liés à un permis de transport après le 31 décembre 2016.



# L'ÂGE DES VÉHICULES

ANNÉE DU MODÈLE = ANNÉE 1	ANNÉE 2	ANNÉE 3	ANNÉE 4	ANNÉE 5	ANNÉE 6	ANNÉE 7	ANNÉE 8
 2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
 2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
 2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
 2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
 2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
 2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
 2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
 2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023

Aucun véhicule dont l'année du modèle est antérieure à 2010 ne pourra voir son permis renouvelé après le 31 décembre 2016.

ANNÉE DU MODÈLE = ANNÉE 1	ANNÉE 2	ANNÉE MAXIMALE D'ENTRÉE DANS LA FLOTTE (ANNÉE COURANTE)
 2015	2016	2017
 2016	2017	2018
 2017	2018	2019

Aucun véhicule dont l'année du modèle est antérieure à 2015 ne pourra être lié à un permis de taxi à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017.



# LES TAXIS DE MONTRÉAL ADOPTENT UN CODE DE BONNE CONDUITE

Dès septembre, les inspecteurs du Bureau du taxi commenceront à apposer l'*Engagement à la qualité des services* dans les véhicules de taxi de la métropole.

Ce code de bonne conduite constitue un pas de plus vers l'instauration d'une norme professionnelle pour tous les titulaires de permis de chauffeurs de taxi de la Ville de Montréal. « C'est un élément important du programme d'assurance qualité que nous avons commencé à implanter depuis l'an dernier, notamment avec le paiement électronique obligatoire, l'ouverture des portières aux clients, l'adoption d'un code vestimentaire pour les chauffeurs et l'instauration d'un programme de clients-mystères », explique Aref Salem, responsable Transport au comité exécutif de la Ville de Montréal et président du conseil d'administration du Bureau du taxi.

Pour ce code, le Bureau du taxi s'est inspiré des pratiques déjà en place dans la réglementation d'autres villes comme Ottawa et New York. « L'objectif est de rappeler les points fondamentaux du service à la clientèle et d'informer les clients sur leurs droits », précise Linda Marchand, directrice générale du Bureau du taxi.

Le format du document est toutefois transitoire. Au cours de la prochaine année, des modules d'information pour les clients seront installés dans les voitures et le

code de bonne conduite sera alors affiché comme écran d'accueil et écran de veille. « Nous avons opté pour l'autocollant, car c'était important pour nous d'agir maintenant », ajoute M<sup>me</sup> Marchand.

Enfin, le code de bonne conduite comporte également une section sur la responsabilité des clients. « Nous tenions aussi à rappeler aux clients certaines de leurs responsabilités, notamment celle de s'assurer que la voie est libre avant d'ouvrir leur portière », poursuit-elle.

## COMMENT INSTALLER LE CODE ?

Pour savoir comment vous procurer le code, composez le 514 280-6600 ou écrivez à [bureaudutaxi@ville.montreal.qc.ca](mailto:bureaudutaxi@ville.montreal.qc.ca).

## EST-CE OBLIGATOIRE ?

Oui. Tel qu'indiqué à l'article 111 du Règlement sur le transport par taxi : [...] Le chauffeur doit afficher à l'intérieur du véhicule un exemplaire du document intitulé « Engagement à la qualité des services ». Ce document est fourni et apposé par le Bureau.



### **DANS LES TAXIS DE MONTRÉAL, LES CHAUFFEURS S'ENGAGENT À :**

- Offrir un service accueillant et courtois,
- Offrir une conduite sécuritaire,
- Vous accepter avec votre animal d'assistance,
- Ne pas tenir une conversation téléphonique en votre présence (même avec un main-libre),
- Offrir le confort et un véhicule propre,
- Accepter les paiements débit/crédit peu importe le montant et sans frais supplémentaires,
- Agir avec professionnalisme.

### **LES CLIENTS ONT LA RESPONSABILITÉ DE :**

- Agir avec respect,
- Boucler leur ceinture de sécurité,
- Ne pas demander au chauffeur d'enfreindre la loi,
- Ne pas fumer dans le taxi,
- Ne pas endommager, salir le véhicule ni endommager les équipements,
- Payer le prix de la course,
- Faire attention à l'EMPORTIÉRAGE – Vérifier que la voie est libre.

### **IN MONTRÉAL TAXIS, DRIVERS COMMIT TO THE FOLLOWING:**

- Offering a welcoming and courteous service,
- Driving in a safe manner,
- Accepting any service animal accompanying you,
- Refraining from having telephone conversations in your presence (including in hands-free mode),
- Providing a clean and comfortable vehicle,
- Accepting debit/credit payments, regardless of the fare and without extra fees, and
- Acting in a professional manner.

### **CLIENTS COMMIT TO THE FOLLOWING:**

- Acting in a respectful manner,
- Fastening their safety belt,
- Refraining from asking the driver to break the law,
- Refraining from smoking in the taxi,
- Refraining from making a mess in the vehicle or damaging it or any equipment of it,
- Paying the taxi fare, and
- Avoid DOORING – Check for passing traffic.

**COMMENTAIRES / COMMENTS : [bureaudutaxi@ville.montreal.qc.ca](mailto:bureaudutaxi@ville.montreal.qc.ca) – 1-855-599-TAXI (8294)  
VEUILLEZ NOTER LE NUMÉRO À QUATRE CHIFFRES DU TAXI / PLEASE NOTE THE FOUR-DIGIT TAXI NUMBER**

Engagement à la qualité des services RCG 10-009, a. 111



# LA NOUVELLE IMAGE DE L'INDUSTRIE DU TAXI DE MONTRÉAL VOUS SERA BIENTÔT DÉVOILÉE



La création d'une image de marque est un élément central de la *Politique sur l'industrie du taxi* et du plan d'action 2015-2017 du Bureau du taxi. L'objectif est de repositionner le taxi parmi l'offre en transport de notre métropole et de contribuer au rayonnement de cette dernière. On l'a répété souvent, les taxis sont emblématiques d'une ville, ses chauffeurs sont des ambassadeurs.

On a tous en tête les célèbres taxis jaunes de New York ou les chics *black cabs* de Londres.

Le Bureau du taxi a donc octroyé par appel d'offres à la firme Ig2 le mandat de doter l'industrie du taxi de la Ville de Montréal d'une image forte et distinctive.

Au moment de mettre sous presse, les créateurs étaient toujours à la table à dessin. Mais pour vous faire patienter, *Taxi Le journal* vous propose une entrevue avec Claude Auchu, associé et vice-président création, design chez Ig2 boutique.

.....

**TAXI LE JOURNAL** Doter l'industrie du taxi de la Ville de Montréal d'une image de marque forte et distinctive, qu'est-ce que ça veut dire concrètement ?

**CLAUDE AUCHU** C'est revoir l'expérience totale, du moment où l'utilisateur passe sa commande par l'application ou le téléphone jusqu'au moment où il quitte la voiture. L'image de la marque ne passe pas seulement par le « look », c'est quelque chose qui se travaille à travers tous les points de contact avec le client. D'un point de vue visuel, c'est se doter d'une image reconnaissable en un clin d'œil. S'assurer que les gens reconnaissent les taxis instinctivement. Trouver un visuel symbole d'un service fiable et de qualité.

.....

**TJ** Pourquoi est-ce nécessaire ?

**C.A.** D'abord pour redevenir compétitif dans un marché où les choix en transport se sont multipliés : Bixi, Navette 747, Communauto, Amigo Express, Car2go, etc. Et cela sans compter le transport illégal. C'est aussi nécessaire pour reprendre notre position de chef de file et « dépoussiérer » l'image du service de taxi.

.....

**TJ** Qu'est-ce que cela va changer dans la vie de tous les jours des chauffeurs ?

**C.A.** Cela contribuera à faire en sorte que les chauffeurs tirent une grande fierté envers leur travail. Cela leur apportera de la reconnaissance aussi. Bien sûr, cela aura un impact positif sur la pérennité de leur industrie et ultimement sur l'image globale de leur ville.

**TU** Est-ce que cela signifie que toutes les voitures seront pareilles ?

**C.A.** Pas nécessairement. L'objectif est de créer une marque forte et reconnaissable d'un coup d'œil. Mais unicité ne veut pas nécessairement dire uniformité.

**TU** Comment fera-t-on pour changer l'image de 10 500 chauffeurs et de 4 500 voitures ?

**C.A.** Le plan d'action 2015-2017 du Bureau du taxi comporte déjà plusieurs mesures pour l'amélioration du service à la clientèle. Certaines d'entre elles comme l'obligation d'accepter le paiement électronique ou d'ouvrir la portière aux clients ont déjà été mises en place.

**Ig2** pourra apporter son expertise et proposer des éléments complémentaires pour soutenir le Bureau du taxi et ainsi faire de l'expérience client une expérience exceptionnelle. D'autres projets, comme l'installation d'écrans tactiles dans les voitures et les nouveaux lanternons, suivront aussi l'échéancier déjà prévu au plan d'action du Bureau du taxi.

Enfin, pour ce qui est des véhicules, nous veillerons à proposer des changements qui peuvent être effectués à court et moyen terme, sans pénaliser les propriétaires.

D'un point de vue de la perception de l'industrie, c'est un processus qui ne se fait pas du jour au lendemain. L'opinion du public et des chauffeurs est ancrée dans des pratiques qui ont plusieurs années. Cette opinion changera à coups d'expériences positives, un peu plus chaque jour. Il est important de savoir que le « look » des voitures et l'uniforme ne peuvent que faire un bout du travail. La plus grande part du travail revient aux travailleurs de l'industrie, aux chauffeurs de taxi qui sont en contact direct avec la clientèle. C'est la qualité de leur service qui changera définitivement l'image de l'industrie.

**ASSURANCE TAXI PLUS**

GAMME COMPLÈTE D'ASSURANCE DISPONIBLE

**Votre police d'assurance auto est enrichie de protections adaptées à vos besoins, telles que :**

- Compensation pour la perte d'utilisation de votre véhicule jusqu'à 50 \$ par jour\*
- Exemption de la franchise en cas de délit de fuite
- Exemption de la franchise en cas de perte totale
- Protection de 60 000 \$ pour les dommages occasionnés aux véhicules loués ou empruntés
- Protection de 5 000 \$ pour les dommages aux biens qui vous sont confiés grâce à Taxi Cargo
- Assurance responsabilité civile des entreprises des propriétaires et/ou chauffeurs de taxi de 1 000 000 \$
- Service 24/7 pour réclamations

**OBTENEZ UNE SOUMISSION 1 866 822.TAXI**

EN TAXI AVEC VOUS DEPUIS 1955

\*Maximum de 750 \$ par sinistre. Certaines conditions, limitations et exclusions s'appliquent à toutes nos offres. Ces offres peuvent être modifiées sans préavis. <sup>TM</sup>belairdirect, et <sup>TM</sup>Petit Chevalier & Dessin sont des marques de commerce déposées de La Compagnie d'assurance Belair inc. Toute autre marque de commerce est la propriété de son propriétaire respectif et est utilisée sous licence ou sous-licence. ©2013 La Compagnie d'assurance Belair inc. Tous droits réservés.

**belairdirect.**

# GRAND PRIX 1

**VIGNETTE:** Un poste d'attente temporaire aménagé par la Société du parc Jean-Drapeau, le SPVM et le Bureau du taxi pour l'occasion a permis de bien desservir en transport par taxi les participants au Grand Prix. Le Bureau du taxi a aussi pu compter sur la précieuse collaboration du Service de police de Montréal (SPVM) tout au long de l'événement.



## TRANSPORT ILLÉGAL

### LE BUREAU DU TAXI A EFFECTUÉ 665 SAISIES LIÉES AU TRANSPORT ILLÉGAL EN 2016

En sept mois à peine, les équipes d'inspecteurs du Bureau du taxi ont effectué plus de saisies liées au transport illégal que pour toute l'année 2015. En effet, la Direction des inspections et enquêtes avait bouclé la dernière année avec un total de 585 saisies de véhicules, tandis qu'au 5 août dernier, le compte en était déjà à 665.

Des chiffres impressionnants qui démontrent l'engagement de la Ville de Montréal et de son Bureau du taxi dans la lutte contre le transport illégal.

Le mois de juin a été particulièrement occupé, notamment pendant la fin de semaine du Grand Prix de Formule 1 du Canada. Entre le 10 et le 12 juin, pas moins de 55 véhicules ont été saisis pour transport illégal.

La période des bals de finissants a également été très occupée, portant le nombre de saisies pour le seul mois de juin à 114.

### SIGNALER UN TRANSPORT ILLÉGAL

Si vous croyez reconnaître un transport illégal, vous pouvez le signaler à notre équipe d'inspecteurs. Veuillez toutefois à transmettre les renseignements suivants afin que nous puissions effectuer un suivi :

DATE ET HEURE DE L'OBSERVATION :

.....

LIEU (ADRESSE, NOM DE COMMERCE, ETC.) :

.....

NUMÉRO D'IMMATRICULATION :

.....

MARQUE, MODÈLE ET COULEUR DU VÉHICULE :

.....

RAISON POUR LAQUELLE, SELON VOUS, IL S'AGIT D'UN TRANSPORT ILLÉGAL :

.....

Faites-nous parvenir ces informations par courriel à [bureaudutaxi@ville.montreal.qc.ca](mailto:bureaudutaxi@ville.montreal.qc.ca) ou par téléphone au 514 280-0025.

Prenez note que la réception reçoit un fort volume d'appels et qu'il peut parfois être plus difficile de laisser un message.

Votre collaboration est essentielle pour contrer le transport illégal. Merci !





CHUUUUUT!

**TAIS-TOI  
JE DORS!**

**PENSEZ AUX VOISINS**

GARE AU TAPAGE NOCTURNE ➔ 300\$ - 2000\$

Le Sud-Ouest  
**Montréal**



# TUT TUT TUT TUUUUUUT !

**LE KLAXON.** AVEC LE NOMBRE D'HEURES QUE LES CHAUFFEURS DE TAXI PASSENT DERRIÈRE LEUR VOLANT, LA TENTATION EST GRANDE POUR EUX DE L'UTILISER POUR MANIFESTER LEUR IMPATIENCE DANS UN EMBOUTILLAGE.

POURTANT, CET ÉQUIPEMENT QU'ON APPELLE AUSSI « AVERTISSEUR SONORE » N'EST PAS FAIT POUR SE DÉFOULER !

NOUS AVONS REÇU DE NOMBREUSES PLAINTES À CE SUJET, NOTAMMENT DANS LE SECTEUR DU POSTE D'ATTENTE SITUÉ À PROXIMITÉ DU NEW CITY GAS, DANS LE QUARTIER GRIFFINTOWN, ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST.

EN VILLE, LE KLAXON NE DEVRAIT ÊTRE UTILISÉ QUE POUR SIGNALER UN DANGER IMMÉDIAT. DES AMENDES ALLANT JUSQU'À 281 \$ POURRAIENT ÊTRE REMISES AUX CONTREVENANTS.

LE BUREAU DU TAXI DEMANDE À TOUS LES CHAUFFEURS DE FAIRE ATTENTION ET DE NE PAS UTILISER LEUR KLAXON POUR RIEN.



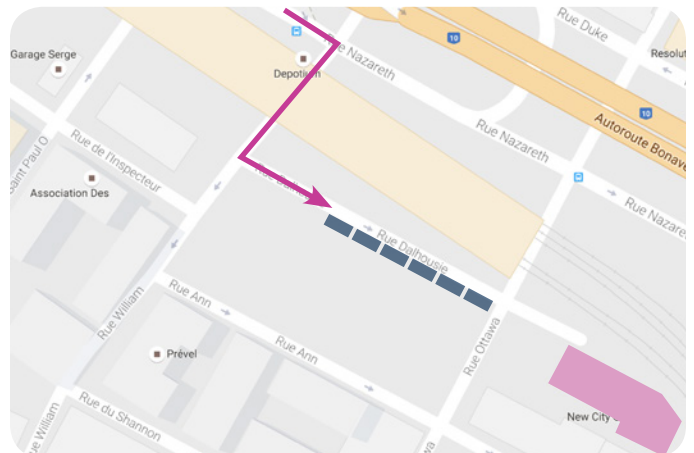
## VOIES RÉSERVÉES ATTENTION AUX RÉSIDENTS !

DES RÉSIDENTS DE VOIES RÉSERVÉES, DONT CELLE SITUÉE SUR LE BOULEVARD PIE-IX, ONT RÉCEMMENT PORTÉ PLAINTE AUPRÈS DU BUREAU.

ILS ONT DÉPLORÉ LE FAIT DE SE FAIRE – TROP SOUVENT – KLAXONNER PAR DES CHAUFFEURS DE TAXI AU MOMENT OÙ ILS EMPRUNTENT LA VOIE RÉSERVÉE ET RALENTISSENT POUR STATIONNER LEUR VOITURE DANS LEUR ENTRÉE DE GARAGE.

Il est normal que les résidents des voies réservées aient besoin d'y circuler, soit en quittant leur domicile, soit en y revenant.

Nous comptons sur votre professionnalisme pour partager la route avec eux et, en tout temps, demeurer courtois à leur endroit.



## CHANGEMENTS AU POSTE D'ATTENTE DU NEW CITY GAS DANS L'ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST

La rue Dalhousie est maintenant en sens unique vers le sud entre les rues William et Ottawa.

Le Poste d'attente a été déplacé au coin de la rue Ottawa, au nord-ouest de l'intersection avec la rue Dalhousie.

Pour s'y rendre, il faut emprunter la rue William à partir de la rue Nazareth.

# OFFERTS DÈS LE MOIS DE SEPTEMBRE : TROIS NOUVEAUX COURS DE FORMATION CONTINUE



La révision des contenus de cours de formation continue pour les chauffeurs de Montréal est un des premiers éléments que le Bureau du taxi a inscrit à son plan d'action 2015-2017. « Le cadre dans lequel les chauffeurs travaillent et les attentes envers eux évoluent rapidement. Leurs compétences doivent répondre aux exigences de la clientèle », explique Linda Marchand, directrice générale du Bureau du taxi.

Ainsi, au courant de l'automne 2015, le Bureau du taxi a procédé à un audit de tous les cours actuellement offerts. La formation continue doit permettre aux chauffeurs d'acquiescer les compétences requises pour bien servir et transporter chacune des clientèles et donner un aspect professionnel à leur métier. « Une ressource du bureau est donc allée s'asseoir en classe pour suivre chacun des cours. On voulait vraiment savoir de quoi on parle », raconte M<sup>me</sup> Marchand.

Le sous-comité de travail « Formation » réunissant les écoles de taxi, des membres et des partenaires de l'industrie a ensuite été mis sur pied. « Tous ont travaillé très fort pour que les nouveaux cours soient disponibles dès la rentrée 2016 et selon un calendrier plus pratique pour les chauffeurs », poursuit M<sup>me</sup> Marchand.

## DES FORMULES D'ENSEIGNEMENT PLUS DYNAMIQUES ET INTERACTIVES

Les 3 nouveaux cours\* offerts dès l'automne prochain sont :

### 1 Qualité du service à la clientèle dans l'industrie du taxi :

Quelles sont les normes de service à la clientèle pour l'industrie du taxi? Comment les appliquer dans un cadre de travail souvent difficile?

La clé de la réussite  
pour être chauffeur de taxi :

# ÉCOLE DU TAXI

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE  
POUR L'INDUSTRIE DU TAXI DU QUÉBEC INC.

> Formation > Financement > Information



200-6850, boulevard Louis-H. Lafontaine  
Anjou (Québec) H1M 2T2  
Tél. : 514 274-7373 | Sans frais : 1 866 803-7373

ecoledutaxi.ca

## 2 Communications et relations interculturelles dans l'industrie du taxi :

Pourquoi et comment mieux communiquer avec tous les types de clientèles ?

## 3 Gestion de la fatigue et conduite préventive :

Les notions d'une conduite sécuritaire et préventive pour plus d'efficacité et une plus grande sécurité.

Pour Michel Hébert, directeur général de l'École du taxi, il est important d'augmenter l'efficacité des activités professionnelles des chauffeurs. « Nos nouveaux contenus visent à fournir des outils concrets pour soutenir les chauffeurs dans leurs efforts de communication et de service à la clientèle », explique-t-il. « Nous avons aussi travaillé à améliorer nos méthodes d'enseignement afin de les rendre plus dynamiques », poursuit-il.

Même son de cloche du côté de l'École de taxi du Centre de formation en transport routier : « Notre objectif est d'aborder des sujets qui touchent les chauffeurs tous les jours dans leur travail, précise Danielle Leblanc, directrice du CFTR. Tous les chauffeurs vivent des épisodes de fatigue au volant. Ils passent tellement d'heures au volant que, parfois, ils ne se rendent pas compte de l'impact que cette fatigue peut avoir sur leur conduite automobile et leur service à la clientèle. Nous voulons les aider à mieux gérer cet enjeu », continue-t-elle.

Le Bureau du taxi invite tous les chauffeurs à s'inscrire à ces trois nouveaux cours au moment de renouveler leur permis. « Et ce n'est qu'un début. La formation continue fera l'objet d'un processus d'amélioration continue. C'est trop important pour nos chauffeurs, pour notre industrie », promet Linda Marchand.

\* Les titres des cours sont provisoires et donc sujets à changement.



## COURS OFFERTS À L'ÉCOLE DU TAXI (CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR L'INDUSTRIE DU TAXI DU QUÉBEC INC.)

200-6850, boulevard Louis-H. Lafontaine, Anjou

INSCRIPTIONS : 514 274-7373

- Communications et relations interculturelles dans l'industrie du taxi – NOUVEAU !
- Qualité du service à la clientèle dans l'industrie du taxi – NOUVEAU !
- Aspects juridiques et contractuels de l'acquisition d'un permis de taxi
- Écoconduite pour chauffeur de taxi
- Fiscalité du chauffeur de taxi
- Prévention et gestion de crise
- Transport de personnes ayant des limitations

Pour l'horaire complet des cours et autre renseignement :

Courriel : info@ecoledutaxi.ca

Téléphone : 514 274-7373

Site Web : www.ecoledutaxi.ca

## FORMATION CONTINUE Septembre 2016

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<b>NOUVEAU! Communications et relations interculturelles (40 \$)</b>	26 septembre - 7 h à 13 h 30	13 septembre - 7 h à 13 h 30	7 septembre - 7 h à 13 h 30			
<b>NOUVEAU! Qualité du service à la clientèle (40 \$)</b>	26 septembre - 16 h à 22 h 30	20 septembre - 16 h à 22 h 30	7 septembre - 16 h à 22 h 30	15 septembre - 16 h à 22 h 30		3 septembre - 9 h à 16 h 24 septembre - 9 h à 16 h
<b>Aspects juridiques et contractuels de l'acquisition d'un permis de taxi (40 \$)</b>	19 septembre - 7 h à 13 h 30	6 septembre - 7 h à 13 h 30				
<b>Écoconduite (40 \$)</b>	19 septembre - 16 h à 22 h 30	6 septembre - 16 h à 22 h 30		29 septembre - 16 h à 22 h 30		17 septembre - 9 h à 16 h
<b>Fiscalité (40 \$)</b>	12 septembre - 7 h à 13 h 30	27 septembre - 7 h à 13 h 30	21 septembre - 7 h à 13 h 30			
<b>Prévention et gestion de crise (40 \$)</b>			14 septembre - 16 h à 22 h 30	1 septembre - 16 h à 22 h 30 22 septembre - 7 h à 13 h 30		10 septembre - 9 h à 16 h
<b>Transport de personnes ayant des limitations (72 \$)</b>						17 septembre - 9 h à 17 h

Les dates de cours sont conditionnelles à un nombre suffisant d'inscriptions. Sujet à changement sans préavis (1607)





- Renouvellement du permis de chauffeur de taxi
- Transport adapté
- Formation pour devenir chauffeur de taxi à Montréal, Laval et Longueuil

514 279-6873

[www.formationcftr.ca](http://www.formationcftr.ca)

LA SEULE ÉCOLE PUBLIQUE COUVRANT L'OUEST DU QUÉBEC

## COURS OFFERTS À L'ÉCOLE DE TAXI DU CENTRE DE FORMATION EN TRANSPORT ROUTIER (CFTR)

POUR UN RENDEZ-VOUS, CONTACTEZ-NOUS AU 514 279-6873

- Gestion de la fatigue et conduite préventive – NOUVEAU !
- Aspects juridiques et contractuels de l'acquisition d'un permis de taxi
- Prévention et gestion de crise
- Perfectionnement du service à la clientèle
- Écoconduite pour chauffeurs de taxi
- Personnes ayant des limitations
- Transport adapté de base en taxi berline et taxi accessible

Pour l'horaire complet des cours et autre renseignement :

Courriel : [cftr@csrqn.qc.ca](mailto:cftr@csrqn.qc.ca)

Téléphone : 514 279-6873

Site Web : [www.formationcftr.com](http://www.formationcftr.com)

## FORMATION CONTINUE

Septembre 2016

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	3
5	6	7 Gestion de la fatigue et conduite préventive (15 h à 21 h 30)	8 Prévention et gestion de crise (15 h à 21 h 30)	9	10 Aspects juridiques de l'acquisition d'un permis (8 h à 14 h 30)
12 Perfectionnement service à la clientèle (8 h à 14 h 30)	13 Prévention et gestion de crise (8 h à 14 h 30)	14	15	16	17 Écoconduite (8 h à 14 h 30)
19	20 Gestion de la fatigue et conduite préventive (8 h à 14 h 30)	21 Aspects juridiques de l'acquisition d'un permis (8 h à 14 h 30)	22	23	24 Gestion de la fatigue et conduite préventive (8 h à 14 h 30)
26 Prévention et gestion de crise (8 h à 14 h 30)	27 Perfectionnement service à la clientèle (8 h à 14 h 30)	28	29	30	

Les dates des formations peuvent changer sans préavis.

Les cours coûtent 40 \$ chacun.

D'autres cours sont également offerts pour le renouvellement du permis de chauffeur de taxi (personnes ayant des limitations, transport adapté de base en taxi berline et taxi accessible).

Pour de plus amples informations, veuillez contacter l'école du taxi du CFTR.

# ÉVALUATION DE L'EXPÉRIENCE CLIENT

## LE BUREAU DU TAXI EN PROJET PILOTE JUSQU'À LA FIN DE L'ANNÉE

Plusieurs d'entre vous se souviennent sans doute des cartons d'évaluation et des petits crayons de plomb pour les remplir qu'on trouvait sur les tables des pâtisseries St-Hubert au cœur des années 1980 ?

Déjà à cette époque, la rétroaction immédiate du client sur la qualité des services rendus par une entreprise était reconnue comme une méthode efficace d'amélioration continue.

En 2016, on ne compte plus les commerces qui nous demandent de nous prononcer sur notre expérience client. Des sites Internet se sont même spécialisés dans le classement des établissements hôteliers selon le nombre d'étoiles que leur ont accordé les usagers.

Et l'industrie du taxi, dans tout ça ? N'oublions pas qu'au moment de l'entrée en vigueur de la nouvelle *Loi concernant les services de transport par taxi*, toute personne ayant demandé une course devra avoir à sa disposition un « moyen lui permettant d'évaluer la qualité des services rendus par le titulaire de permis de chauffeur de taxi ».

C'est dans ce cadre que le Bureau du taxi a lancé un projet pilote d'évaluation « éclair » de la course par le client. « Le nombre de courses effectuées par l'industrie chaque année est estimé à quelque 20 millions. Il est impossible d'améliorer ce qu'on ne mesure pas !, explique Sylvain Tousignant, directeur du développement des affaires au Bureau du taxi. Avec l'optimisation du système de traitement des plaintes et l'instauration d'un programme de clients-mystères, ce projet pilote est un outil complémentaire qui nous permettra d'obtenir un portrait plus complet de la situation. Sans compter que nous pourrions aussi nous servir des résultats pour reconnaître les chauffeurs qui offrent un service hors pair », poursuit-il.

Accrochée à l'appuie-tête du siège du passager, une affiche invitera les clients à se rendre sur un site Internet afin d'évaluer leur course en quelques questions rapides. Un montant de 500 \$ sera attribué par tirage aux participants au sondage.

Selon les résultats obtenus, le projet pilote pourrait se transformer en projet permanent dès 2017, et même s'intégrer à la plateforme de données ouvertes « TAXI-MTL », actuellement en développement. À suivre...

Cette affichette est une maquette et la version finale est en développement.

Pour vous procurer l'affichette, composez le 514 280-6600 ou écrivez à [bureaudutaxi@ville.montreal.qc.ca](mailto:bureaudutaxi@ville.montreal.qc.ca).



# CE NOUVEAU PROJET DU BUREAU DU TAXI EST EN COURS DEPUIS LE MOIS DE JUIN :

## LE PROJET « GRANDE INSPECTION »

Garantir une plus grande sécurité pour les chauffeurs et les clients et contribuer à l'amélioration de l'image de l'industrie du taxi: voilà les deux raisons qui ont motivé la Direction des inspections et des enquêtes à mettre sur pied le projet « Grande inspection » depuis le mois de juin dernier.

Ainsi, en plus des inspections sur route et des inspections effectuées lors d'un changement de véhicule, de l'émission d'un duplicata de vignette ou dans le cadre du traitement d'une plainte, tous les véhicules de taxi de la Ville de Montréal seront soumis à une inspection visuelle au Bureau du taxi.

L'objectif est de nous assurer que tous les véhicules sont vus au moins une fois par année. « Nous voulons soutenir les propriétaires et les chauffeurs qui prennent soin de leurs véhicules et corriger le tir auprès de ceux qui sont plus négligents et qui ternissent malheureusement la réputation de l'industrie », explique Chelène Coulanges, directrice des inspections et enquêtes.

Les propriétaires de taxi seront convoqués par téléphone par un inspecteur du Bureau. En cas de conflit d'horaire, un autre rendez-vous sera programmé sur-le-champ. Le Bureau du taxi vous remercie à l'avance de votre précieuse collaboration !



### LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS INSPECTÉS SONT LES MÊMES QUE LORS DES INSPECTIONS SUR ROUTE, C'EST-À-DIRE :

- État général du véhicule
- Vérification de la carrosserie
- Équipements standards et obligatoires incluant le terminal de paiement
- Certificat d'inspection mécanique
- Validité du taximètre
- Propreté du véhicule

**G**ingras  
**Taximètre Inc.**

5844 des ÉCORES #100 Montréal, Québec H2G 2J1  
Tél: 514-272-3924 Fax: 514-277-2656 1-877-272-3924  
COURRIEL: info@gingrastaximetre2013.ca  
Heures d'ouverture : Lundi au Vendredi 8 h @ 17 h  
Samedi 8 h @ 14 h



SÉCURI-DÔME



LUMITRONIC NG



RADIO KENWOOD

Nous réparons et installons  
toutes marques de compteurs et de radios  
Dôme SÉCURI-DÔME et dôme de publicité  
Nous installons et réparons toutes les marques (GPS)

Mandataire de la CTQ (validation)

Fabriquons dôme d'écolier et autres modèles

**NOUS SOMMES 9 À VOTRE SERVICE !**



# PROCURATION :

## LE FORMULAIRE DU BUREAU DU TAXI A CHANGÉ



Le Bureau du taxi de Montréal offre aux propriétaires de permis de taxi la possibilité d'autoriser une personne à effectuer certaines transactions liées au permis ou au véhicule pour une période maximale d'un an, et ce, sans passer chez le notaire.

Il suffit au propriétaire de se présenter au Bureau avec la personne autorisée et de remplir le formulaire prévu à cette fin.

Nous avons changé le format de la procuration du Bureau afin qu'elle distingue bien les transactions effectuées au Bureau du taxi et celles effectuées à la SAAQ.

### CETTE PROCURATION EST VALIDE POUR LES TRANSACTIONS SUIVANTES


- Signature d'une convention de garde
- Annulation d'une convention de garde
- Obtention d'un duplicata de vignette
- Changement d'adresse
- Réimpression d'un reçu
- Achat de documents
- Affichage d'une petite annonce
- Renouvellement du permis de transport
- Réactivation du permis de transport
- Vente du permis de transport
- Changement du numéro de permis CTQ

### PAR CONTRE, POUR LES TRANSACTIONS SUIVANTES IL FAUT JOINDRE UNE PROCURATION DE LA SAAQ

- Vente du permis de transport
- Changement de véhicule
- Transfert de véhicule entre particuliers
- Réimpression du certificat d'immatriculation
- Changement de plaque d'immatriculation
- Mise au rancart
- Remisage
- Changement de catégorie d'usage

Cette procuration est disponible sur le site web de la SAAQ : <https://saaq.gouv.qc.ca/>.

Veillez également noter que les procurations sont des documents officiels. Ils doivent être dûment remplis et signés. Aucun document raturé, incomplet ou comportant des erreurs ne sera accepté.



**Formulaire de procuration pour  
transactions taxi seulement**

Mandant (personne qui se fait représenter)	
Nom :	Prénom :
N° de permis de conduire :	N° de vignette :
N° de référence du permis de conduire :	N° de permis de travail :
Adresse complète :	Téléphone :
Signature :	Date de la signature :

Mandataire (personne qui représente le mandant)	
Nom :	Prénom :
N° de permis de conduire :	N° de permis de travail :
Adresse complète :	Téléphone :
Signature :	Date de la signature :

**Pouvoir de la procuration :**

Effectuer toutes les transactions au Bureau du Taxi de Montréal.

Incluant :  Changement de véhicule       Vente du permis de taxi

Excluant :  Changement de véhicule       Vente du permis de taxi

Cette procuration est valide jusqu'au \_\_\_\_\_

Signé à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature de l'employé(e) : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

# LE CPCDIT SE RÉUNIT À VICTORIANVILLE POUR SON CONGRÈS ANNUEL

Du 29 au 31 mai dernier, les intermédiaires en service de transport par taxi provenant de partout en province ainsi que leurs partenaires se sont donné rendez-vous à Victoriaville pour échanger sous le thème *Virage à 180 degrés*.

« Je suis très content du taux de participation, je pense que cela témoigne de l'importance du rôle de leader du CPCDIT parmi nos membres », commente Georges Tannous, président de l'organisation.

« Transport illégal, projet de loi 100 et modernisation de l'industrie du taxi: les sujets à aborder se sont imposés d'eux-mêmes », poursuit Danielle Cyr, directrice générale du CPCDIT.

Voici un retour en images sur l'événement :

1 L'assemblée générale a élu plusieurs nouveaux administrateurs, dont son président, M. Georges Tannous – qui assurait déjà l'intérim depuis octobre dernier.

De gauche à droite – Jean-François Tremblay, secrétaire exécutif, Montérégie – Stéphane Dionne, administrateur, Bas-Saint-Laurent/Gaspésie – Serge Lebreux, délégué régional, Saguenay/Côte-Nord – François Cyr, administrateur, Montérégie – Dominique Roy, vice-président, Montréal – Georges Tannous, président, Laval – Georges Malouf, administrateur, Montréal – Magella Gauthier, administrateur, Québec – Alexandre Rizk, délégué aux grandes villes, Hull/Gatineau – Abdallah Homsy, vice-président, Québec – Jacques Demontigny, trésorier, Mauricie – Dalibor Markovic, administrateur, Estrie/Beauce et Danielle Cyr, directrice générale.





2 Karina Lehoux, maître de cérémonie et Guy Chevrette, porte-parole et négociateur du CPCDIT.

3 Un tonnerre d'applaudissements pour la conférence du comédien Hugo Dubé.

De gauche à droite – Steven Goyette de la Commission des transports du Québec, Jeff Desruisseaux, directeur général de Taxi Hochelaga, Linda Marchand, directrice générale du Bureau de taxi de Montréal et Magella Gauthier, président de Coop Ste-Foy.

4 Le président du conseil d'administration, Georges Tannous, prononce le discours d'ouverture.

5 L'animatrice Karina Lehoux et Georges Tannous, président du CPCDIT remercient le partenaire majeur du congrès : M. Anthony Sleiman, vice-président des ventes de Cellcom/Bell et Mike Braun, représentant.

6 Le comédien, acteur et conférencier Hugo Dubé, lors de sa conférence « Osez la bonne idée et tout peut s'enclencher ».

7 L'équipe du CPCDIT assignée au dossier du transport illégal.

De gauche à droite – Félix Tremblay, communicateur en chef, Georges Tannous, président, Guy Chevrette, porte-parole et négociateur du CPCDIT et Mathieu Santerre, responsable des relations gouvernementales.

8 Mario Gagnon, directeur du transport adapté Société de transport de Montréal et coordonnateur du transport de l'ATUQ .

9 Au micro, M. Stanley Bastien, directeur à la Coop de l'Est de Montréal. À sa droite, Georges Boussios de Taxi Champlain de Montréal et Joseph Naufal, gérant à la Coop de l'Est de Montréal.

10 Les lauréats 2016 du CPCDIT – Coop 5191, Québec, Taxi St-Jérôme, Radio Taxi Union, Téo Taxi, Taxi Diamond honorés pour leur développement et Guy Chevrette pour son dévouement.







# PROGRAMME DES CLIENTS-MYSTÈRES DE LA STM

## PERCEPTION DU DROIT DE PASSAGE ET PAIEMENT DU JUSTE COÛT DES SERVICES LIVRÉS PAR TAXI

Comme entreprise publique, la STM doit démontrer un contrôle rigoureux de ses recettes et dépenses. Elle utilise donc les évaluations par clients-mystères pour s'assurer du juste coût des services livrés par taxi. La perception des titres de la clientèle faite par les chauffeurs de taxi et l'intégrité des informations de perception enregistrées dans le système ACCES par le personnel responsable chez les intermédiaires de service sont également évaluées.

Advenant un écart entre l'information transmise par un chauffeur par l'entremise de sa feuille de route et l'information recueillie par le client-mystère à bord du véhicule, après enquête de la firme externe engagée par la STM et validation du Transport adapté, une pénalité administrative peut être appliquée à l'intermédiaire de service. Les pénalités peuvent être financières et/ou se traduire par un retrait du chauffeur en écart de la liste des chauffeurs autorisés à effectuer du transport adapté.

L'intermédiaire de service par taxi a la responsabilité de la gestion de ses chauffeurs; il doit donc informer son chauffeur dès le premier écart. Dans le cas où un chauffeur en écart désire plus de renseignements sur une évaluation, l'intermédiaire de service pourra lui communiquer les informations pertinentes. De plus, à de rares occasions, la STM joue un rôle de soutien et d'explication du programme d'évaluations par clients-mystères au comité de discipline lorsque survient un deuxième écart d'un chauffeur par rapport à la perception ou la facturation.

À la demande du chauffeur de taxi, la STM, par l'entremise d'un gestionnaire délégué, participera en tant qu'observatrice au comité de discipline de l'intermédiaire lors de sa convocation à partir d'une deuxième infraction pour perception ou facturation dans le cadre du programme d'évaluations par clients-mystères au Transport adapté.

### OBJECTIFS

- Permettre au chauffeur de taxi qu'il soit entendu par le comité de discipline de l'intermédiaire
- S'assurer par sa présence que le comité de discipline :
  - explique clairement au chauffeur l'écart en question
  - explique à nouveau les règles et consignes au chauffeur
  - explique les mesures qui seront prises par la STM à l'endroit de l'intermédiaire
- Répondre aux questions du chauffeur sur le programme d'amélioration continue de la qualité du service (évaluations par clients-mystères)
  - le processus
  - le questionnaire

### RESPONSABILITÉ LIMITÉE DE LA STM

La présence du gestionnaire de la STM s'inscrit seulement dans une démarche de soutien à l'explication du programme de clients-mystères. La STM ne participe pas au processus de délibération ni de décision du comité de discipline et ne se substitue nullement aux relations d'affaires entre l'intermédiaire et son chauffeur de taxi ni s'y ingère d'aucune façon.





## UN AUTOMNE OCCUPÉ

Après un été achalandé, l'aéroport Montréal-Trudeau ne prévoit pas se reposer cet automne.

En plus de fêter son 75<sup>e</sup> anniversaire, l'aéroport sera la porte d'entrée de nombreux événements et congrès internationaux. Du 25 au 28 septembre, Montréal accueillera notamment le congrès de l'*Airports Council International* : près de 2 500 représentants d'aéroports du monde entier seront alors de passage dans notre belle métropole.

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), un organisme des Nations Unies où tous les pays du monde sont représentés et qui a son siège à Montréal, tiendra également son importante conférence triennale.

Peu de Montréalais le savent, mais Montréal est la capitale mondiale de l'aviation civile et l'un des plus importants pôles de l'industrie aérospatiale mondiale. Montréal est l'une des seules villes avec Toulouse et Seattle où on peut construire un avion de A à Z. Les principaux leaders de l'industrie sont présents : Pratt & Whitney, Bombardier, CAE, Mecachrome, Héroux Devtek, etc.

Enfin, pour souligner tout cela, aura lieu du 26 septembre au 3 octobre la première Semaine de l'aviation civile à Montréal.

## TRAVAUX À MONTRÉAL- TRUDEAU

Débutés l'an dernier, des travaux d'imperméabilisation des débarcadères se poursuivront d'octobre 2016 à mars 2017 et entraîneront la fermeture de différents secteurs du débarcadère des départs entre les portes 1 et 4. Nous vous remercions de votre compréhension et vous rappelons qu'il est interdit de stationner dans les secteurs des travaux.

# PROFITEZ DE LA SAISON DES CROISIÈRES INTERNATIONALES !

BIEN QUE NOUS AYONS DÉJÀ REÇU LA VISITE DE QUELQUES NAVIRES DE CROISIÈRES INTERNATIONALES À MONTRÉAL, C'EST AU COURS DES MOIS DE SEPTEMBRE ET OCTOBRE QUE LA HAUTE SAISON BATTRA SON PLEIN.

## SEPTEMBRE 2016 - ARRIVÉES/Départs

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				1	2	3 / Départ le 3 7 h <b>QUAI 34-35</b> ROTTERDAM / Boston 1590 <b>PASSAGERS</b>
4	5	6	7	8 / Départ le 13 18 h <b>M5</b> GRANDE M. / New York 100 <b>PASSAGERS</b>	9	10 / Départs: 10, 11 7 h <b>QUAI 34-35</b> VEENDAM / Boston 1350 <b>PASSAGERS</b> 7 h <b>QUAI 36-37</b> MARCO POLO / Liverpool 800 <b>PASSAGERS</b>
11 / Départ le 11 7 h <b>QUAI 34-35</b> SEABOURN / Londres 450 <b>PASSAGERS</b>	12 / Départ le 12 8 h <b>QUAI 34-35</b> PEARL MIST / Portland 210 <b>PASSAGERS</b>	13	14	15	16	17 / Départ le 17 7 h <b>QUAI 34-35</b> EUROPA 2 / HAMBOURG 400 <b>PASSAGERS</b> 7 h <b>QUAI 36-37</b> ROTTERDAM / Boston 1590 <b>PASSAGERS</b>
18 / Départ le 18 8 h <b>M5</b> VICTORY ONE / Montréal 216 <b>PASSAGERS</b>	19	20	21	22	23 / Départ le 23 7 h <b>QUAI 34-35</b> SILVER W. / Southampton 388 <b>PASSAGERS</b> 7 h <b>QUAI 36-37</b> AZAMARA / Southampton 686 <b>PASSAGERS</b>	24 / Départ le 24 7 h <b>QUAI 34-35</b> VEENDAM / Boston 1350 <b>PASSAGERS</b>
25	26	27	28 / Départ le 30 7 h <b>QUAI 34-35</b> AIDADIVA / New York 2050 <b>PASSAGERS</b>	29	30 / Départ le 30 7 h <b>QUAI 36-37</b> REGATTA / New York 684 <b>PASSAGERS</b>	

En raison des travaux de réfection du terminal de croisières au quai Alexandra, un terminal temporaire a été aménagé aux quais 34 à 37 à l'est du pont Jacques-Cartier. Pour accéder au terminal des croisières 2016, empruntez la route privée du Port de Montréal via l'intersection des rue Notre-Dame Est et Pie IX, suivez les indications « Croisières ».



## AVEZ-VOUS APOSSÉ VOTRE VIGNETTE EXCEPTION ?

Tel que l'a indiqué la Commission des transports du Québec (CTQ) dans la lettre de renouvellement du permis envoyée à tous les propriétaires de taxi en février dernier, un nouveau tarif forfaitaire de 53 \$ s'appliquera à toute course entre l'aérogare principale de l'aéroport et le terminal temporaire de croisières du 1<sup>er</sup> avril 2016 au 31 mai 2017.

**VOUS DEVRIEZ DONC DÉJÀ AVOIR APOSSÉ LA NOUVELLE VIGNETTE DANS VOTRE VÉHICULE,  
À CÔTÉ DE LA VIGNETTE « EXCEPTION AÉROPORT DE MONTRÉAL-TRUDEAU ».**

Nous vous rappelons que le non-respect de ce nouveau tarif d'exception constitue une infraction au Règlement.  
Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à communiquer directement avec la CTQ  
en téléphonant au 514 873-6424 ou sans frais au 1 888 461-2433.

## OCTOBRE 2016 - ARRIVÉES/Départs

**DIMANCHE      LUNDI      MARDI      MERCREDI      JEUDI      VENDREDI      SAMEDI**

						<b>1 / Départ le 1</b> <b>7 h QUAI 36-37</b> SS MARINER / New York <b>730 PASSAGERS</b> <b>7 h M5</b> SEABOURN / Boston <b>450 PASSAGERS</b> <b>7 h QUAI 34-35</b> ROTTERDAM / Boston <b>1590 PASSAGERS</b>
<b>2 / Départ le 3</b> <b>4 h QUAI 34-35</b> VIKING STAR / Bergen <b>930 PASSAGERS</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5 / Départ le 6</b> <b>21 h M5</b> VICTORY ONE / Montréal <b>216 PASSAGERS</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8 / Départs : 8, 13</b> <b>7 h QUAI 34-35</b> VEENDAM / Boston <b>1350 PASSAGERS</b> <b>18 h M5</b> GRANDE M. / New York <b>100 PASSAGERS</b>
<b>9</b>	<b>10 / Départ le 15</b> <b>8 h M5</b> GRANDE C. / Boston <b>100 PASSAGERS</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>13 / Départs : 13, 15</b> <b>7 h QUAI 34-35</b> SILVER W. / New York <b>388 PASSAGERS</b> <b>8 h QUAI 36-37</b> AMADEA / Bremerhaven <b>900 PASSAGERS</b>	<b>14</b>	<b>15 / Départ le 15</b> <b>7 h QUAI 34-35</b> ROTTERDAM / Boston <b>1590 PASSAGERS</b>
<b>16</b>	<b>17</b>	<b>18 / Départ le 20</b> <b>7 h QUAI 34-35</b> AIDADIVA / New York <b>2050 PASSAGERS</b>	<b>19</b>	<b>20</b>	<b>21 / Départ le 21</b> <b>7 h QUAI 36-37</b> SEABOURN / Boston <b>450 PASSAGERS</b> <b>8 h QUAI 34-35</b> SS MARINER / New York <b>730 PASSAGERS</b>	<b>22 / Départ le 22</b> <b>7 h QUAI 34-35</b> REGATTA / New York <b>684 PASSAGERS</b>
<b>23</b>	<b>24</b>	<b>25</b>	<b>26</b>	<b>27</b>	<b>28</b>	<b>29</b>
<b>30</b>						



**375 ANS**  
**D'HISTOIRE,**  
**375 JOURS**  
**DE FÊTE**



**TOURISME /  
MONTREAL**

# **375<sup>e</sup> DE MONTRÉAL : UNE FOULE D'OCCASIONS D'AFFAIRES POUR L'INDUSTRIE DU TAXI**

**2017 APPROCHE À GRANDS PAS  
ET LES FESTIVITÉS DU 375<sup>e</sup> DE MONTRÉAL  
SE PROFILENT À L'HORIZON.**

Vous trouverez ci-après plus d'information sur les projets de quartier sélectionnés et l'esprit festif qui soufflera sur les arrondissements de Montréal l'an prochain afin de renseigner vos clients sur les célébrations entourant l'anniversaire de Montréal.

**LES ARRONDISSEMENTS S'ANIMENT :  
DÉVOILEMENT DES ÉVÉNEMENTS  
ET ACTIVITÉS DE QUARTIER !**

La Société des célébrations du 375<sup>e</sup> est heureuse de dévoiler les 102 événements et activités de quartier sélectionnés pour les 19 arrondissements de la ville en 2017. Si l'histoire en est le thème dominant, ces projets mettront aussi en valeur la richesse artistique et la diversité culturelle de Montréal. Revivez la magie de l'emblématique parc Belmont, tendez l'oreille pour l'heure du conte dans Hochelaga-Maisonneuve, réalisez un court métrage dans le Sud-Ouest et plus encore !

Pour un avant-goût des autres événements et activités, consultez la carte interactive à [375mtl.com/quartier](http://375mtl.com/quartier) et venez rencontrer avec nous cinq organisateurs de projets dans la vidéo à [375mtl.com/entrevue](http://375mtl.com/entrevue).

**LA GRANDE TOURNÉE  
DU 375<sup>e</sup>**

Nous sommes doublement enthousiastes de dévoiler La Grande tournée du 375<sup>e</sup> qui soulignera le caractère unique des quartiers montréalais. Tous les week-ends de mai à septembre 2017, les arrondissements de Montréal seront, tour à tour, sous le feu des projecteurs. Pour les résidents comme pour les visiteurs, ce sera l'occasion de découvrir ou de redécouvrir la spécificité de chaque quartier, des trésors cachés et une créativité foisonnante à l'échelle de la ville au gré d'activités festives. Prestations de cirque, grands apéros de quartier, rallyes, expositions historiques, parcours gourmands et rues transformées en galeries d'art permettront aux gens de tous âges d'apprendre à connaître davantage cette ville exceptionnelle qu'est Montréal. Pour tout savoir au sujet de la Grande tournée du 375<sup>e</sup>, visitez [375mtl.com/tournee](http://375mtl.com/tournee).

**PARLEZ-EN !  
FAITES CONNAÎTRE LE 375<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE  
DE MONTRÉAL AUPRÈS DE VOS CLIENTS –  
MONTREALAIS, QUÉBÉCOIS  
ET ÉTRANGERS !**

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS,  
VISITEZ LE 375MTL.COM.**



**MTL  
àTABLE**

**3 - 13 NOV. 2016**



## UN VOYAGE GOURMAND AU CŒUR DE LA MÉTROPOLE

Voilà déjà 5 ans que MTL à TABLE invite les amateurs de bonne chère à découvrir la richesse et la variété de la gastronomie montréalaise. En effet, l'événement initié par Tourisme Montréal offre une occasion unique aux Montréalais et aux visiteurs (du néophyte au plus fin gourmet) de prendre place à l'une ou plusieurs des meilleures tables de la ville pour vivre une expérience inoubliable.

Qu'attendez-vous pour vous laisser éblouir par le génie créatif de nos chefs? Il y a fort à parier que vous serez absolument conquis!

Misant sur le succès d'une formule qui charme depuis les tout premiers débuts, MTL à TABLE propose d'excellents menus 3 services à 21 \$, 31 \$ et 41 \$. Et encore une fois, grâce aux brunchs à 15 \$ et aux menus de fin de soirée à 21 \$, les lève-tôt et les oiseaux de nuit seront comblés durant ces onze jours de festivités gourmandes dans quelque 150 restaurants aux quatre coins de la ville.

Nul besoin de préciser qu'à Montréal, célébration gastronomique rime avec plaisirs vinicoles. Outre les multiples facettes du talent culinaire local, les épicuriens découvriront les crus d'une magnifique région viticole du sud de la France, puisque l'édition 2016 est présentée en collaboration avec les Vins du Languedoc. On peut donc s'attendre à des accords mets et vins sublimes.

Et afin d'ajouter une touche encore plus festive au happening gourmand le plus attendu de l'automne, plusieurs restaurants offriront des événements spéciaux tels que des dégustations ou des prestations musicales.

La liste des 150 restaurants participants sera dévoilée le 4 octobre prochain. Elle sera disponible en version papier au Bureau de taxi pour distribution à votre clientèle.

D'ici là, visitez le [mtable.com](http://mtable.com) !

Inscrivez-vous à l'infolettre MTL à TABLE pour plus de détails sur l'événement.



© L'Ô - RESTAURANT ET LOUNGE



© SUITE 701 - RESTAURANT LOUNGE



© EVOO



© CHEZ VICTOIRE - VADIM DANIEL



© M. LAFABRIQUE - SUSAN MOSS



© BARBOUNYA - DANIEL VADIM

## ÉVÉNEMENTS TOURISTIQUES - 2016 - VILLE DE MONTRÉAL

DÉBUT	FIN	ÉVÉNEMENT	LIEU
22 MAI	2 OCT.	PIKNIC ÉLECTRONIK	PLACE DE L'HOMME, ÎLE SAINTE-HÉLÈNE
25 AOÛT	5 SEPT.	FESTIVAL DES FILMS DU MONDE (FFM)	CINÉMA IMPÉRIAL
2 SEPT.	31 OCT.	JARDINS DE LUMIÈRE	JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL
11 SEPT.	11 SEPT.	GRAND PRIX CYCLISTE DE MONTRÉAL	PARC DU MONT-ROYAL
25 SEPT.	25 SEPT.	MARATHON OASIS ET DEMI-MARATHON DE MONTRÉAL	LE PLATEAU MONT-ROYAL
30 SEPT. ET 1 <sup>er</sup> OCT.			ADELE CENTRE BELL
5 OCT.	11 OCT.	FESTIVAL BLACK & BLUE	CENTRE PIERRE-CHARBONNEAU
5 OCT.	16 OCT.	FESTIVAL DU NOUVEAU CINÉMA	QUARTIER DES SPECTACLES
18 OCT.	23 OCT.	CINDERELLA	SALLE WILFRID-PELLETIER, PLACE DES ARTS
20 OCT.	23 OCT.	LA GRANDE BRADERIE DE MODE QUÉBÉCOISE	MARCHÉ BONSECOURS
3 NOV.	13 NOV.	FESTIVAL DE FILMS FRANCOPHONES CINEMANIA	CINÉMA IMPÉRIAL
3 NOV.	13 NOV.	MTL À TABLE SEMAINE DES RESTAURANTS	VIEUX-MONTRÉAL
23 NOV.	23 NOV.	SIMPLE PLAN	CENTRE BELL
24 NOV.	4 DÉC.	MARCHÉ CASSE-NOISETTE	PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
1 <sup>er</sup> DÉC.	1 <sup>er</sup> JANV. 2017	MONTRÉAL EN FÊTES	VIEUX-MONTRÉAL
8 DÉC.	29 JANV. 2017	LUMINOTHÉRAPIE	QUARTIER DES SPECTACLES
8 DÉC.	18 DÉC.	SALON DES MÉTIERS D'ART DE MONTRÉAL	HALLS D'EXPOSITION PLACE BONAVENTURE
10, 11, 15, 17, 18, 22, 23, 26, 27, 28, 29 ET 30 DÉC.		CASSE-NOISETTE	SALLE WILFRID-PELLETIER
26 DÉC.	5 JANV. 2017	CHAMPIONNAT MONDIAL DE HOCKEY JUNIOR	CENTRE BELL

## CONGRÈS, CONFÉRENCES ET RÉUNIONS MAJEURES - 2016 - VILLE DE MONTRÉAL

DÉBUT	FIN	ÉVÉNEMENT ET GROUPE	NOMBRE	LIEU
7 SEPT.	9 SEPT.	GLOBAL SOCIAL ECONOMIC FORUM 2016 <i>GLOBAL SOCIAL ECONOMIC FORUM</i>	2000	PALAIS DES CONGRÈS
19 SEPT.	22 SEPT.	UNITED IN MONTREAL 2016 <i>NATIONAL ASSOCIATION OF ELEVATOR CONTRACTORS</i>	3000	PALAIS DES CONGRÈS
		3 <sup>rd</sup> GLOBAL CONFERENCE ON WORLD RELIGIONS AFTER SEPTEMBER 11 <i>WORLD RELIGIONS AFTER SEPTEMBER 11</i>	2000	PALAIS DES CONGRÈS
17 SEPT.	21 SEPT.	2016 VTC CONFERENCE <i>IEEE - VEHICULAR TECHNOLOGY SOCIETY</i>	500	HÔTEL BONAVENTURE
26 SEPT.	28 SEPT.	2016 ANNUAL CONFERENCE & EXHIBITION <i>AIRPORTS COUNCIL INTERNATIONAL - NORTH AMERICA</i>	2000	PALAIS DES CONGRÈS
25 SEPT.	27 SEPT.	2016 CONFERENCE <i>NATIONAL CENTER ON SHAKEN BABY SYNDROME</i>	600	LE CENTRE SHERATON
30 SEPT.	2 OCT.	SOCRA 2016 ANNUAL CONFERENCE <i>SOCIETY OF CLINICAL RESEARCH ASSOCIATES</i>	900	PALAIS DES CONGRÈS
7 OCT.		XPLOR OCTOBRE 2016 <i>ASSOCIATION DE L'EXPLORATION MINIÈRE DU QUÉBEC</i>	2000	PLACE BONAVENTURE
5 OCT.	8 OCT.	2016 WORLD CONGRESS OF PEDIATRIC GASTROENTEROLOGY <i>FEDERATION OF INTERNATIONAL SOCIETIES OF PEDIATRIC GASTROENTEROLOGY, HEPATOLOGY &amp; NUTRITION</i>	2000	PALAIS DES CONGRÈS
18 OCT.	20 OCT.	GRAPHENE/2D MATERIALS INTERNATIONAL CONFERENCE/EXHIBITION 2016 <i>PHANTOMS FOUNDATION</i>	500	CENTRE MONT-ROYAL
21 OCT.		21 <sup>e</sup> CONGRÈS INTERNATIONAL SUR LES SOINS PALLIATIFS <i>21<sup>st</sup> INTERNATIONAL CONGRESS ON PALLIATIVE CARE</i>	1800	PALAIS DES CONGRÈS
29 OCT.		CCC 2016 <i>CANADIAN CARDIOVASCULAR SOCIETY</i>	4000	PALAIS DES CONGRÈS
10 NOV.	13 NOV.	NATIONAL WOMEN'S STUDIES ASSOCIATION 2016 ANNUAL CONFERENCE <i>NATIONAL WOMEN'S STUDIES ASSOCIATION</i>	1500	PALAIS DES CONGRÈS
14 NOV.	20 NOV.	CINARS 2016 <i>CINARS INTERNATIONAL</i>	1500	HÔTEL BONAVENTURE
30 NOV.	4 DÉC.	2017 SKATE CANADA CHALLENGE <i>FIGURE SKATING - PATINAGE ARTISTIQUE</i>	550	SPORTPLEXE PIERREFONDS
26 DÉC.	5 JANV. 2017	2017 IIHF ICE HOCKEY U20 WORLD JUNIOR CHAMPIONSHIP <i>HOCKEY</i>	1000	CENTRE BELL

# ÎLE DE MONTRÉAL

## PRINCIPAUX CHANTIERS POUR LES MOIS DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2016



### ÉCHANGEUR TURCOT (AUTOROUTES 15, 20 ET 720) – LE SUD-OUEST, LACHINE, MONTRÉAL-OUEST ET WESTMOUNT

#### TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATION DE L'ÉCHANGEUR TURCOT :

Fermetures partielles ou complètes de nuit de bretelles de l'échangeur

#### PROJET TURCOT :

Fermeture de l'entrée de l'avenue Saint-Pierre, à Lachine, vers l'autoroute 20 est et fermeture de la voie de desserte entre le boulevard Saint-Joseph et l'avenue Saint-Pierre jusqu'en 2019

Fermeture des accès entre l'autoroute 20 et le boulevard de Sainte-Anne-de-Bellevue (sortie temporaire vers la rue Notre-Dame en place) jusqu'en 2019

Fermeture de la rue Saint-Rémi entre les rues Saint-Jacques et Notre-Dame Ouest jusqu'à la fin de l'été 2016

Fermeture complète de la bretelle de l'autoroute 15 nord vers l'autoroute 720 est jusqu'à la fin 2017

Réduction à une voie de la bretelle de l'autoroute 720 ouest vers l'autoroute 15 nord jusqu'en 2019

Réduction à une voie de la bretelle de l'autoroute 15 sud vers l'autoroute 720 est jusqu'en 2019

Fermeture complète de la sortie n° 2 de l'avenue Atwater de l'autoroute 720 est jusqu'à la fin novembre 2016

Fermeture de 2 voies sur 4 en direction est entre l'échangeur Turcot et la sortie n° 3, rue Guy, Montréal (centre-ville) de l'automne 2016 jusqu'en 2018



### AUTOROUTE 25 ENTRE LE TUNNEL LOUIS-HIPPOLYTE-LA FONTAINE ET LA RUE SHERBROOKE – MONTRÉAL

#### OPTIMISATION DU CORRIDOR DE L'AUTOROUTE 25 ET AMÉLIORATION DES ACCÈS AU PORT DE MONTRÉAL

#### AUTOROUTE 25 :

Fermeture complète de l'autoroute dans les deux directions durant 2 nuits jusqu'en novembre 2016

Fermetures partielles de fin de semaine jusqu'en 2018

#### VOIE DE DESSERTE SUD ENTRE LES RUES SHERBROOKE ET NOTRE-DAME :

Fermetures complètes de nuit

Fermetures partielles de nuit ou de fin de semaine jusqu'en 2018



### AUTOROUTE 720 ENTRE L'AVENUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE ET LA RUE SANGUINET – VILLE-MARIE

#### RECouvreMENT DE L'AUTOROUTE :

Fermeture partielle de l'autoroute 720 dans le secteur des travaux (deux voies ouvertes sur quatre en direction ouest et/ou est) jusqu'en novembre 2017



Fermeture complète occasionnelle de fin de semaine de l'autoroute 720 dans le secteur des travaux

– Dates à annoncer

Réduction à une voie de la bretelle Sanguinet de la sortie n° 6, rue Berri/Boulevard Saint-Laurent de l'autoroute 720 est

– Cette bretelle sera fermée définitivement dans le cadre de ce projet



**TUNNEL VILLE-MARIE  
EN DIRECTION EST  
– MONTRÉAL**

**INTERVENTIONS SUR LE PLAFOND :**

Fermetures complètes de nuit, en semaine, en direction est



**PONT D'ÉTAGEMENT DE  
LA RUE DU CHAMP-D'EAU  
AU-DESSUS DE  
L'AUTOROUTE 40  
– SAINT-LÉONARD  
ET ANJOU**

**RÉPARATION DU PONT :**

Fermeture complète occasionnelle du pont d'étagement de nuit jusqu'en décembre 2016

Déviations des voies de l'autoroute 40 dans les deux directions dans le secteur des travaux

Fermeture complète occasionnelle de nuit de l'autoroute 40 et des voies de desserte dans le secteur des travaux

Fermeture partielle occasionnelle de fin de semaine de l'autoroute 40 dans le secteur des travaux

Fermeture complète de la rue du Champ-d'Eau en direction sud à partir de la rue Pascal Gagnon jusqu'à décembre 2016



**PONT DE L'ÎLE-AUX-  
TOURTES  
– SENNEVILLE ET  
VAUDREUIL-DORION**

**RÉFECTION DU PONT :**

Fermeture de 1 voie sur 3 en direction ouest du lundi au vendredi entre 4h30 et 10h

Fermeture de 1 voie sur 3 en direction est du lundi au vendredi entre 10h et 4h30 jusqu'en septembre 2016

Fermetures partielles occasionnelles de nuit jusqu'en octobre 2016



**AUTOROUTE 520  
ENTRE LES AUTOROUTES  
13 ET 40  
– MONTRÉAL**

**TRAVAUX D'ASPHALTAGE :**

Fermeture complète de nuit en direction ouest jusqu'en septembre 2016

– À noter que la Ville de Montréal procède à des travaux dans le secteur durant la même période qui entraînent des fermetures partielles de jour de l'autoroute et de ses voies de desserte.

## AUTRES ENTRAVES À VENIR



### AUTOROUTE 20 (DU SOUVENIR)

Resurfaçage entre l'autoroute 13  
et l'avenue Saint-Pierre dans  
les deux directions :  
– Montréal et Lachine

Resurfaçage entre les boulevards  
Saint-Charles et Saint-Jean en direction est  
– Beaconsfield et Pointe-Claire



### AUTOROUTE 20 ET ROUTE 138 (ÉCHANGEUR SAINT-PIERRE)

Réparation des structures de l'échangeur  
– Montréal et Lachine



### AUTOROUTE 25

Pose d'imperméabilisant et d'enduit  
de surface dans le tunnel  
Louis-Hippolyte-La Fontaine  
– Mercier, Hochelaga-Maisonneuve  
et Longueuil

Resurfaçage entre l'échangeur Anjou  
et le boulevard Henri-Bourassa  
– Anjou



### AUTOROUTE 40 (FÉLIX-LECLERC)

Resurfaçage dans les deux directions  
entre le pont de l'Île-aux-Tourtes  
et le boulevard des Anciens-Combattants  
– Senneville et Sainte-Anne-de-Bellevue



# VOUS CONNAISSEZ LE TAXI. NOUS, ON CONNAÎT LES FINANCES.

**Une offre simple,  
rapide et efficace.**

- Achat de permis
- Refinancement de permis
- Achat de véhicule
- Assurance-vie et invalidité
- Régimes d'épargne

**Réponses rapides et  
ristournes intéressantes!**

**MAINTENANT  
OUVERT  
LE SAMEDI  
DE 9H À 15H**

**Siège social**

7915, boul. Saint-Laurent  
Montréal (Québec) H2R 1X2

**514 382-6096**

**[citedunord.com](http://citedunord.com)**



**Desjardins**  
Caisse Cité-du-Nord  
de Montréal

Coopérer pour créer l'avenir



# FIN TAXI

**Gagner votre vie derrière la roue est plus facile que vous ne le croyez.**

**FinTaxi vous amène du point A au point B**

**en toute confiance dans toutes vos transactions :**

achat et refinancement de permis, achat de véhicule, crédit-bail automobile, financement d'équipement (GPS, TPV) et bien plus!

**Pour tous vos besoins :  
une seule destination!**



**> Financement > Formation > Information**



**fintaxi.ca**

**514 353-2757 | 1 866 227-2091**

200-6850, boulevard Louis-H. Lafontaine, Anjou (Québec) H1M 2T2